

Liaison urbaine A4-RN34 à propos de A103

En avril 2002 Jean Claude Gayssot, Ministre des transports, décrétait par arrêté l'abandon du projet de création de l'autoroute A103, de Rosny sous Bois à Noisy le Grand, prolongation 2x3 voies, plus bandes d'arrêt d'urgence et terre-plein central en dur, traversant totalement Champs sur Marne.

A la satisfaction générale de l'époque, s'installe aujourd'hui la crainte. L'arrêté d'abandon du Ministre de l'époque vient en effet d'être abrogé dans le cadre de la révision partielle du Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF).

Le Maire de Champs sur Marne a donc adressé le 30 mai dernier un courrier à Monsieur De Robien Ministre de l'équipement et des transports dans lequel Maud Tallet rappelle que l'abandon de l'A103 et la création d'une liaison A4/RN34 exigée depuis de nombreuses années permettraient d'éviter une brèche « monstrueuse » entre deux quartiers de deux communes très proches – Champs sur Marne et Noisy le Grand, de ne pas permettre à des rues de notre commune de devenir voies de délestage et de contournement, et de ne pas créer de nouvelles nuisances sonores, d'atteinte au cadre de vie et à l'environnement.

« Des années de discussions, de concertations, de propositions, de différentes enquêtes et analyses sur le site concerné avaient permis, à la fin d'un long parcours que les riverains, les élus, le bon sens permettent de prendre une bonne décision conforme à l'intérêt général et de celui particulier de chaque riverain.

Rien ne peut justifier un tel revirement !

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, Monsieur la Ministre, que la révision du SDRIF ne permette pas la réalisation de l'A103, et que la liaison A4/RN34 soit maintenue dans les limites acceptées par toute les parties qui y avaient contribué, en son temps.

Ce n'est pas le changement d'un Ministre qui doit permettre le retour sur une décision travaillée collectivement et démocratiquement au profit d'un projet qui avait tellement soulevé d'oppositions passionnées et justifiées ».

Dernière minute

Le 14 juin dernier, le journal « Le Parisien » publie un plan des projets routiers en Ile de France dont un projet de liaison A4/A86 traversant également notre commune.

Le Maire a donc de nouveau adressé un courrier à Monsieur De Robien.

« C'est à dire un nouveau projet encore plus important et grave de conséquences pour les populations, la sécurité, les conditions de mise en œuvre du P.D.U. Ile de France et la loi sur l'Air , ...je ne doute pas, Monsieur le Ministre, que vos services me répondront que « ce ne sont que des hypothèses « , que des « documents de travail », »qu'aucune décision n'a encore été prise », que »les populations, leurs associations représentatives et leurs élus allaient être consultés », ...

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de réitérer, avec plus de force encore, ma demande de transparence et de démocratie dans le suivi de ce dossier ».

« Champs sur Marne info service » informera régulièrement les Campésiennes et Campésiens sur ce dossier.

Commentaires :

Juste pour mémoire, un rappel de la motion relative à la liaison A4/RN34 adoptée à l'unanimité des votants, le 22 juin 1990, lors de la séance du conseil municipal de la ville de Champs sur Marne.

- Exigence de l'abandon du projet d'autoroute A103
- Réalisation dans les délais les plus rapides de la liaison A4/RN34
- Avec sa couverture totale sur l'ensemble de son tracé, comme l'ont toujours souhaité les municipalités des communes concernées.
- Exigence de limiter les emprises nécessaires de cette liaison à 2x2 voies.
- Exigence, qu'en parallèle, et en collaboration avec les différents partenaires concernés (Etat, Région, Préfectures de Région et de Départements, D.R.E. et D.D.E. , Municipalités, Associations), toutes les autres possibilités d'amélioration de la circulation à partir des voies existantes soient soumises à une étude objective.
- Demande qu'une concertation s'engage entre les municipalités et les associations concernées pour dégager une position commune face à l'état et à la Région.

Signée par Monsieur Lionel Hurtebize, Maire, Conseiller Général.

Courrier en date du 30 septembre 2003 adressé par Monsieur Daniel Guillaume, Maire Adjoint et Vice-Président du SAN à Monsieur Gilles de Robien, Ministre de l'Équipement et des Transports

Objet : **projet « d'ensemble » A 103 de Villemomble à l'A 104 en Seine et Marne**

Monsieur le Ministre,

J'ai eu un certain « *privilège* » de pouvoir participer à la réunion du « **Comité de suivi de l'A 103** », le 16 Juillet 2003 en Préfecture de région d'Île de France.

J'ai pu, hier soir 29 Septembre, participer à EPAmarne à une réunion concernant le « **Projet de prolongement d'A 199 à Torcy** ».

Je ne pourrais cependant pas répondre à l'invitation à participer, le 20 Octobre prochain, à la prochaine réunion du « **Comité de suivi de l'A 103** ».

Il n'en demeure pas moins que je tiens à vous faire part Monsieur le Ministre - vous qui avez en charge ces dossiers et pour lesquels vous faites organiser à la fois de multiples réunions « disséminées » et commander des « *études et projections* » par des bureaux d'étude - de **l'avis d'un élu local parmi ceux qui sont « au premier rang de ces projets »**. **Projets qui n'en font qu'un de Villemomble à l' A 104, en Seine et Marne !**

Pour preuve :

[La page 24 d'un document](#) remis hier soir par la D.D.E. de Seine et Marne, intitulé « Etude de trafic sur le projet de diffuseur de Saint-Germain des Noyers et son raccordement à l'A 199 »

Mon avis est celui d'un élu qui souhaite pour les administrés concernés – et dans ce vaste projet ils sont nombreux – une véritable transparence, une définition claire et précise des objectifs de votre ministère.

Par ailleurs, délégué au S.A.N. du Val Maubuée - Marne la Vallée, je suis en charge d'un dossier « **Plan Local de Déplacement** » qui, comme le demande le « **Plan de Déplacement Urbain d'Île de France** » doit permettre :

- de résorber une partie de la pollution liée au trafic automobile et de fret ;
- de réduire l'importance de ce trafic routier ;
- de favoriser un développement important des transports collectifs et des « liaisons douces ».

Au vu des différents documents que vos services décentralisés présentent « **les conséquences ce nouveau tracé tournent le dos aux objectifs du P.D.U. Ile de France** ».

Comme « ***il n'est pas possible de faire une chose et son contraire*** », notamment dans ce domaine, et qu'il n'est « ***pas non plus possible*** » de dépenser plusieurs fois l'argent, surtout quand il en manque ; J'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de solliciter de votre haute bienveillance un « **moratoire** » sur les projets cités dans mon courrier, afin que les différentes Collectivités territoriales puissent mener à bien la mise en œuvre de leurs différents « P.L.D. », « Comité de pôle », « Comité de ligne »,... **et que la S.N.C.F. et la R.A.T.P. aient le temps d'être dotés en moyens financiers, techniques et surtout humains pour répondre aux exigences et attentes de notre région en matière de transports en commun !**

Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'accepter l'expression de ma très haute considération.

Commentaires: Consultez la page 24 du document en cliquant sur ce lien (voir page 2)

<http://www2.monphotoservice.com/login/visit.cfm?passwd=jahm41&user=Aiper%40wanadoo%2Efr>

Courrier en date du 3 octobre 2003, adressé par Madame Maud TALLET, Conseillère Générale, Maire de Champs sur Marne, à Monsieur Jean-Paul HUCHON, Président du Conseil Régional d'Ile de France

Objet : Projets autoroutiers A103 – A199.

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs mois, ma ville de Champs-sur-Marne et notre secteur du Val Maubuée voient réapparaître des projets autoroutiers qui, contestés en leur temps, avaient été abandonnés par le Ministre des Transports précédent.

En effet, les DDE et DRE compétentes initient des études sur un schéma global, privilégiant visiblement le déplacement camions et voitures, sans qu'aucune alternative de transport en commun n'apparaisse.

C'est ainsi, que l'A103 et le prolongement de l'A199 sont réactivés, et même s'il semble que la forme autoroutière pure et dure nous est affirmée non retenue, il n'en demeure pas moins que l'objectif essentiel est la liaison A4 sur Champs-sur-Marne / Noisy-le-Grand jusqu'à l'embryon A103 de Seine-Saint-Denis, et liaison A4 / Francilienne via l'A199.

Si le concept "boulevards urbains" semble privilégié, nul ne peut ignorer que cela peut cacher des voies express (autoroutes du pauvre), sur lesquelles le trafic de transit se rebascule automatiquement, sans que les protections phoniques ne soient aussi fortement travaillées.

A cela, s'ajoute le fait que ce type de voie serait plutôt de compétence régionale avec le financement qui correspond.

Les éléments nous parviennent dossier par dossier, séparés les uns des autres, au nom de schémas projetés en 2015, par des services qui, jusqu'à aujourd'hui, ne se sont pas vraiment montrés efficaces, par manque de moyen, sur la résolution des problèmes environnementaux existants (points noirs contraires à la loi sur le bruit, entretien des espaces, réflexion sur les traitements d'eaux de ruissellement...).

Pour nous, tout semble pourtant lié à un présupposé global que l'on veut voir étudié dans son ensemble et pour lequel nous souhaiterions que soient privilégiées des alternatives de développement durable.

La Région a réaffirmé sa préoccupation environnementale. Comment alors, privilégier la fluidité du trafic quand les pics de pollution sont de plus en plus fréquents et que, justement, on demande aux franciliens de moins utiliser leur voiture et de ralentir.

La Région s'est également prononcée, dans ce contexte, pour une politique volontariste dans le cadre des plans de déplacement ayant au cœur les transports en commun et les liaisons douces.

Pour toutes ces raisons, j'en appelle à votre soutien pour une remise à plat globale des schémas proposés, et compte tenu des éléments nouveaux (A103 – A199), de geler les crédits alloués par votre assemblée pour l'élargissement de la Francilienne sur le secteur Pontault-Combault / Emerainville, dans la mesure où, au-delà de régler un problème d'encombrement, aujourd'hui cela semble inéluctablement lié à un développement des voies de transit, abandonnant ainsi l'idée d'un anneau plus éloigné des zones habitées afin que, notamment, le trafic de poids lourds soit réglé autrement.

Les associations de notre secteur sont très attentives aux réponses que votre assemblée peut apporter dans notre combat commun pour le monde de demain.

Vous souhaitant bonne réception de la présente et dans l'attente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes meilleures salutations.

« Le serpent de terre » ou, 40 ans d'histoire de la liaison A4/RN34

Voilà ressorti le dossier de « l'ex-futur » autoroute A103 qui pour les campésiens veut dire liaison A4/RN34 entre Champs sur Marne, Chelles, Gournay et Neuilly sur Marne.

Sous couvert de bouchon du côté de Nogent, les techniciens de l'équipement projetteraient un tronçon routier, certains disent un grand boulevard urbain de 2X3 voies, reliant Rosny à Champs sur Marne via Neuilly Plaisance.

Champs sur Marne, ses habitants ont suffisamment d'autoroutes et voies rapides comme cela avec l'A4 et la VPN (A199). Nous n'en voulons pas !

Par ailleurs, de concert avec les élus d'autres communes du Val Maubuée (Torcy, Lognes et Noisiel), nous refusons le raccordement de la VPN à la Francilienne.

Nous avons rencontré cet été le Président de l'association AIPER regroupant les riverains éventuels concernés par cette liaison. Nous avons une grande convergence de point de vue avec l'association sur ce dossier.

Les élus socialistes et apparentés, au-delà de leur vigilance, mettront tout en œuvre pour préserver notre environnement et un cadre urbain de qualité. Une simple voie locale est nécessaire pour décongestionner la circulation intercommunale de Champs sur Marne à Chelles. Et puis, nous souhaitons utiliser les espaces délaissés de l'ancienne emprise autoroutière pour des activités économiques, correspondant aux besoins de la population et de la municipalité. Cela ne doit pas aller au-delà. Donc pas question de valider ce dossier ... l'Est Parisien mérite mieux.

Philippe Boroukhoff
Président du groupe des élus socialistes et apparentés.

[Commentaires](#) : Nous ne voulons ni la voir ni l'entendre !!!

.....
Assemblée Nationale – 3^e Séance du vendredi 24 octobre 2003

Intervention de Madame Chantal Brunel, Député UMP de Seine et Marne.

Mme Chantal Brunel - L'annonce d'une réouverture du dossier de l'A103 a entraîné une forte mobilisation des élus et de la population contre ce projet, dont votre prédécesseur avait annoncé l'abandon le 26 avril 2002.

Il est aujourd'hui nécessaire que le Gouvernement fasse connaître rapidement sa décision sur un projet qui traîne depuis trente ans. Les réserves foncières ont été faites, les terrains ne sont plus entretenus, certains font l'objet de projets d'urbanisation. La population craint une dégradation de son cadre de vie dans une partie de la Seine-et-Marne déjà défigurée par de nombreuses routes. A quelle date votre position sera-t-elle arrêtée ? Au cas où le projet serait relancé, pouvez-vous vous engager dès aujourd'hui en faveur d'un tracé souterrain ?

Ne pensez-vous pas qu'il est urgent que nous nous mettions autour d'une table pour réfléchir à long terme à un plan de circulation autour de Marne-la-Vallée et du Val-d'Europe ? Il convient notamment de désengorger l'A4 et l'A104. Faut-il pour cela construire une autre rocade plus loin ?

M. Guy Geoffroy - Très bonne question !

M. le Ministre - Le projet de l'A103 a été abandonné précipitamment par le gouvernement précédent, sans qu'aucune solution de repli n'ait été prévue et les problèmes de circulation dans l'Est parisien demeurent entiers.

J'ai donc relancé la concertation avec les élus sur ce dossier. Un groupe de travail devrait rendre ses conclusions à l'été 2004. Les solutions proposées seront alors évaluées.

Vous m'avez fait part de votre crainte que l'A199 soit prolongée en autoroute jusqu'à la Francilienne. En fait, elle prendra la forme d'un boulevard urbain, compatible avec le schéma directeur régional.

.....
Réponse en date du 5 décembre, au courrier en date du 3 octobre adressé par Madame Maud Tallet à Monsieur Jean-Paul Huchon, Président du Conseil Régional d'Ile de France.

Madame le Maire,

J'ai pris connaissance, avec attention de votre récent courrier relatif aux projets d'autoroutes A103 et A199, actuellement mis en avant par l'état.

Je partage votre sentiment sur le caractère inopportun de la réactivation de tels projets qui doivent être examinés dans le cadre plus global de la desserte multimodale du secteur. Cet examen prendra toute sa place dans la procédure de révision du Schéma Directeur de la Région Ile de France, qui doit être lancée en 2004 sur la base des travaux préparatoires confiés à l'IAURIF et en cours de réalisation. La mise à plat globale des schémas de desserte que vous appelez de vos vœux pourra alors être engagée.

Par ailleurs, j'ai pris bonne note de vos attentes en matière de protection des riverains contre les nuisances engendrées par la circulation routière. A cet égard, vous connaissez l'attachement que porte la Région à l'amélioration de l'environnement des infrastructures routières. C'est pourquoi, j'ai obtenu de l'Etat que soient inscrites au programme cofinancé de 2004, les études d'aménagement acoustiques sur l'A199 dans la traversée de votre commune.

En revanche, je n'ai pas pour habitude de revenir sur les engagements pris par l'assemblée régionale dans le cadre Contrat de Plan. Il ne peut donc être question de geler les crédits votés à l'unanimité par notre assemblée en décembre 2002 pour l'opération d'élargissement de la RN104, très attendue localement et qui n'a qu'un lointain rapport avec les problèmes qui vous préoccupent. La restriction de capacité qu'impose en effet le franchissement du RER A à la voie prolongeant la RN104 vers Marne la Vallée prémunit les habitants de la ville nouvelle contre une augmentation incontrôlée du trafic de transit.

Telles sont les informations dont je souhaitais vous faire part en réponse à votre courrier.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes respectueux hommages.

Commentaires :

Un allié sur qui nous pourrions compter demain (les yeux fermés), pour nous aider à faire échec aux projets A103 et A199 !!

.....
Champs sur Marne - Info service – décembre 2003 – n°126

Non au projet d'A103

M. Hourdel est président de l'association de quartier des Bords de Marne. Nous l'avons rencontré et il nous expose les raisons pour lesquelles des Campésiens du lotissement sont opposés au projet d'autoroute A103.

- Que pensez-vous du projet d'autoroute reliant l'A4 à l'A3 ?

« Nous sommes contre ce projet qui ne nous apporterait que des nuisances sonores et de la pollution. Il est d'autant plus contradictoire qu'il ressort des cartons (ndlr : 30 ans plus tard) au moment où le gouvernement lance son plan de lutte contre les nuisances provoquées par les autoroutes et les aéroports !

Il faut s'opposer au « tout autoroute » et protéger notre environnement. Cette autoroute détruirait les sites protégés de la Vallée de la Marne ou de la Haute-Ile, situées à proximité du périmètre du château de Champs-sur-Marne. En effet, la traversée de la Marne va exiger l'élaboration d'un véritable viaduc descendant de la colline pour rejoindre la nationale 34. Sans compter le coût exorbitant de ces aménagements et les conséquences esthétiques qu'il va entraîner. Cet accès, s'il est jugé indispensable, doit être réalisé en souterrain, en reliant l'A4 à Villemomble : ne renouvelons l'erreur commise avec le pont de Nogent-sur-Marne qui a détruit des sites historiques ! De plus, l'argument de désengorgement de ce pont est absurde puisque cet axe irrigue une autre partie de la banlieue Est et ne nous concerne pas. Nous conseillons d'étudier à nouveau les équipements routiers existants qui ne semblent pas surchargés

pendant les heures de pointe. Construite toujours plus d'autoroutes autour des grandes villes devient inquiétant et génère plus de pollution sans règles l'excès de consommation d'énergie non renouvelable. Ne serait-il donc pas judicieux de dynamiser le développement des transports en commun. Peut être faudrait-il construire des lignes de tramway ou de chemins de fer électriques à trafic fréquent, souples et fluides le long des routes existantes avec des gares de connexion et de vastes parcs de stationnement simples d'accès et d'utilisation ».